LIMINAIRE

RÉUNION TECHNIQUE FORMATION

Nous souhaitons commencer cette déclaration avec une pensée émue pour nos deux collègues Anne-Laure et Cécile qui ont été assassinées il y a 11 ans aujourd'hui. Nous pensons à leurs familles, à leurs amis et à leurs collègues. Nous pensons également à nos collègues qui ont été touchés de près ou de loin par ces attentats.

En novembre dernier, se tenait une RT sur la formation professionnelle avec en ligne de mire, la formation des 16000 douaniers au Nouveau code des douanes.

Un an plus tard, la communauté douanière a tant bien que mal réussi à passer le cap de la recodification, essentiellement grâce à la mobilisation de ces personnels de terrain et de nos collègues de la DNRFP.
Pour votre information, les ordinateurs portables promis en novembre 2025 par la direction générale, pour mener à bien ce projet, se sont visiblement perdus car ils ne sont jamais arrivés dans les services de la surveillance. Où sont ils ?
C'est sûrement parce que vous savez pouvoir compter sur les agents pour relever ces défis que vous les remerciez par des revalorisations salariales et des perspectives de promotion dignes de ce nom ! Ou pas.

Mais ne soyons pas passéistes !

Dans le plan de formation pour l'année à venir, de nombreuses nouvelles formations sont prévues. Nous espérons que celles ci seront structurantes pour l'accomplissement des missions quotidiennes de nos collègues comme des formations sur les fonctions supports, mission que nos collègues doivent le plus souvent apprendre sur le tas sans pouvoir espérer un tuilage systématique.
Ou bien encore des formations pour assurer la sécurité des agents en contrôle. Il y a quelques semaines, un drame s'est encore produit lors d'une visite domiciliaire. Attendez-vous que la prochaine fois la victime soit un douanier pour systématiser la formation à la VD ?

Il faut dire que l'agenda 2027 est déjà bien rempli avec par exemple la formation sur la transition écologique. Formation que les agents de terrain ont déjà suivi l'été dernier avec des travaux pratiques sur la non transition écologique de la douane !
Avez-vous prévu de former les décideurs de Bercy pour qu'ils nous épargnent l'été prochain une note nous expliquant que l'on doit boire (alors que les dernières gourdes distribuées ont rouillé après quelques mois d'utilisation), que l'on doit « s'habiller en clair » et que l'on doit « se mettre au frais ».
Si la question du climat n'était pas aussi dramatique cela serait presque comique tant les bâtiments douaniers sont des passoires thermiques, sans clim, sans store et sans brasseur d'air!

Montreuil, le 13 novembre 2026

Notre priorité, c'est vous !

Syndicat national des agents des douanes CGT
263 rue de Paris / case 452
93514 Montreuil cedex
01 55 82 88 68
douanes@cgt.fr
www.cgtdouanes.fr
facebook.com/snad.cgt

Pour le SNAD CGT, le sujet de la transition écologique ne peut pas se limiter à une formation qui plus est en elearning. Cela doit impérativement et prioritairement être une politique ambitieuse de mesures concrètes pour que les agents puissent vivre au mieux cette transition écologique dans l'exercice de leurs missions.

C'est aussi des mesures concrètes que nous attentons pour l'égal accès à la formation professionnelle.
Dans le RSU, vous notez que les femmes en douane ont reçu, en 2025, en moyenne 35000 jours de formation contre 69000 pour les hommes. Certes, cela peut en partie s'expliquer, comme vous le dites, car il y a plus d'hommes dans notre administration ou peut-être parce que les collègues féminines occupent pour beaucoup des fonctions support, fonctions pour lesquelles encore une fois il n'existe pas de FP. Mais pour le SNAD CGT cela cache une autre réalité : la difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle.
Cela fait des années que nous vous demandons que des engagements précis soient pris pour accompagner les parents, et bien souvent les mères notamment dans les familles monoparentales, afin qu'elles aient, elles aussi le droit de pouvoir se former, le droit de pouvoir passer des concours ou choisir des spécialités. Cette égalité de droits ne pourra s'atteindre que par une politique sociale ambitieuse et pourrait participer pleinement à rendre la douane plus attractive.
Concernant le SI Formation, si on peut saluer la dématérialisation des suivis des séances de tir TPCI et Tir, cela nous interroge sur un point en ce qu'il rend visible par les CSDS les carnets de tir. C'est en effet contraire à l'instruction cadre du l'armement du 2 avril 2025 qui prévoit que ceux qui ont à en connaître sont le chef du POC, l'officier de tir et les moniteurs de tir.
L'instruction au tir relève des attributions du chef du POC. C'est lui qui s'assure que les agents réalisent dans l'année le nombre de séances de tir et de cartouches tirées obligatoires. Il est déjà écarté du pilotage opérationnel par l'ingérence des préfets, il ne va plus lui rester grand-chose à faire…
Pour le SNAD CGT, la formation en douane doit être une des grandes ambitions de notre administration. Vous reconnaissiez l'an dernier la faible capacité d'accueil de l'ENDLR que vous qualifiez vous même de « saturée ». Il ne suffit pas de faire ce constat. Il faut agir. Et le développement des formations en e-learning ne peut pas être une réponse suffisante.
Votre volonté de fidélisation des douaniers commence dès l'école.

- Comment donner envie à des stagiaires qui, lorsqu'ils arrivent pour le début de leur scolarité, n'ont même pas encore leurs effets ?
- Comment fidéliser des agents qui voient dès ce moment, les difficultés qu'ils auront à concilier leur vie personnelle et leur vie professionnelle ?
- Comment voulez-vous fidéliser des agents qui connaissent juste le nom de leur résidence sans avoir plus de détail sur le travail qu'ils y feront, le rythme de travail qu'ils y auront ?
- Comment allez-vous gérer les 15 stagiaires recrutés dès l'école par la DOD si, in fine, ils n'ont pas leur habilitation SD ?
- Enfin, comment fidéliser des personnels en situation de handicap, reconnue ou non, si vous n'avez pas, au sein de la formation professionnelle et de la hiérarchie des personnels formés à leur accueil dans notre administration ?

Ce sont là quelques questions non exhaustives que nous vous posons .

Montreuil, le 13 novembre 2026

Syndicat national des agents des douanes CGT
263 rue de Paris / case 452
93514 Montreuil cedex
01 55 82 88 68
douanes@cgt.fr
www.cgtdouanes.fr
facebook.com/snad.cgt